

TRAVAUX À PROXIMITÉ DES RESEAUX AIPR TOUS NIVEAUX(*)

Contexte :

La nouvelle réglementation dite « DT-DICT » intégrée dans le code de l'environnement est applicable depuis le 1er juillet 2012. Elle prévoit entre autres une obligation de validation de compétence pour tous les acteurs du chantier à compter du 1^{er} janvier 2018 à travers la délivrance de l'AIPR du niveau concerné.

Objectifs :

Appréhender la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers.

Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs.

Pouvoir réaliser des travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions.

Comprendre les conséquences d'un dommage et savoir réagir.

Pouvoir obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR).

Personnes concernées :

Toute personne affectée à gestion, à l'encadrement ou la réalisation de travaux à proximité de réseaux

Pré requis :

Savoir parler, lire et écrire le français.

Posséder une expérience de travaux sur chantier.

Être âgé de 18 ans révolus.

Accessibilité :

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Nous consulter au préalable.

Dispensateurs de formation :

Formateur spécialisé en prévention des risques sur chantier

Dispositif de suivi :

Feuille d'émargement par demi-journée

Méthodes et moyens pédagogiques :

Exposés théoriques illustrés,

Participation active des stagiaires

Remise d'un support de formation.

Questions réponses, partage d'expériences.

Durée du stage :

1 journée de 7 heures de formation

Calendrier :

Disponible sur simple demande

Lieu et nature de l'action :

Intra Entreprise / Inter entreprise au sein de notre agence

Responsable pédagogique :

MILOUD DJILALI

Mode de validation :

Examen QCM sur plateforme dédiée

CONTENU DE LA FORMATION

CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION

- Présentation et objectifs de la formation.
- Contexte et enjeux de la réglementation.
- Les obligations des différents acteurs.
- Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU).
- Les différents principes généraux de prévention selon tes types de travaux.
- Les sanctions applicables.
- Pourquoi une AIPR ?

LA MISE EN OEUVRE DU CHANTIER

- Les documents nécessaires sur un chantier.
- Les piquetages et marquages au sol.
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.
- Le guide technique : présentation et mode d'emploi.
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier.

TRAVAILLER À PROXIMITÉ RESEAUX

- Les cas d'obligations de présence des exploitants.
- Les moyens de protection collective et individuelle.
- Les éléments de réseaux visibles sur le terrain.
- Pouvoir reconnaître des situations potentiellement dangereuses ou inattendues.
- Les règles pour les branchements.
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.
- L'obligation de récolement.

- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux.

SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques.
- Les différentes classes de plan.
- Lectures de plan et nomenclature des réseaux.
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux.

EN CAS D'ANOMALIES

- Mesures à respecter en cas d'accrochage.
- La règle des 4A.
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise